

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 5 JUIN 2017**

Sont présent(e)s : M^{mes} Louise Boily
Karine Gagnon
Claudia Breton
Johanne Drolet
Marie-Ève Doddridge
Geneviève Gotty
Hélène Bélanger
MM. François Auclair
Philippe Gimaïel
Frédéric Parrot
Steeve Vignola

Est absente : M^{me} Valérie Daigle

1. **Mot de bienvenue**
Monsieur Auclair souhaite la bienvenue à tous.

Résolution : CÉ 16-17-029

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Monsieur Auclair fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun autre point n'est ajouté.
Madame Breton propose l'adoption de l'ordre du jour. Elle est secondée par Madame Gotty.

Résolution : CÉ 16-17-030

3. **Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2017**

Au point 7.1 : Il faut lire « Organisation scolaire 2017-2018 »

Quelques suivis sont faits par Madame Boily.

Monsieur Auclair propose l'approbation du procès-verbal du 8 mai 2017. Il est secondé par Monsieur Gimaïel.

4. **Question du public**
Aucun public n'est présent.
5. **Reddition de comptes de la directrice**
 - 5.1 **Conseil d'établissement**
Le solde est à 522\$ avec le surplus de l'année précédente. Avec les frais de secrétariat et la soirée de remerciement de ce soir, le solde devrait être près du 0\$.
 - 5.2 **École**
Nous continuons à bonifier le soutien aux élèves. Il est possible de terminer avec un léger déficit à ce poste, mais l'année scolaire 16-17 devrait se conclure avec un surplus.
 - 5.3 **Fonds à destination spéciale**
Le solde est toujours de 8 295 \$. L'argent amassé pour le Source-O-Thon ira directement dans le poste budgétaire des activités complémentaires en lien avec la santé globale.
6. **Correspondance reçue**
Aucune correspondance reçue.
7. **Travaux du conseil**

Résolution : CÉ 16-17-032

- 7.1 **Budget 2017-2018**
Madame Boily présente le budget 2017-2018 aux membres. Madame Bélanger propose d'adopter le budget 2017-2018 de l'école de la Source. Proposition adoptée à l'unanimité.

Résolution : CÉ 16-17-033

- 7.2 **Détermination du nombre de membres au CE**
Madame Boily présente les documents de consultation concernant la détermination du nombre de membres au CE.

Considérant les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement, il est résolu à l'unanimité de donner un avis favorable à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par la Commission scolaire de la Capitale.
- 7.3 **Vie à l'école / santé globale**
Retour sur le spectacle de musique et sur la semaine des services de garde.
- 7.4 **Annnonce de la nouvelle direction**
Madame Boily annonce aux membres du conseil d'établissement que c'est madame Chantal Moffet qui sera la nouvelle directrice à compter du 1^{er} juillet. Elle est présentement directrice à l'école Sacré-Cœur. Elle rappelle aux membres qu'il y aura seulement une direction à l'école et qu'elle sera présente à temps complet.

Résolution : CÉ 16-17-031

7.5 Rapport annuel 2016-2017

Le rapport annuel est présenté aux membres par madame Boily. Elle en fait la lecture. Ce dernier sera lu à l'assemblée générale des parents en septembre.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel de l'école de la Source 2016-2017.

8. Autres sujets

Aucun autre sujet n'est ajouté.

9. Levée de l'assemblée

Monsieur Auclair propose la levée de l'assemblée à 20 h 32. Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Rapport du représentant au comité de parents

Aucun point n'est mentionné.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement



Louise Boily,
Directrice

François Auclair,
Président du CÉ